

Atelier de formation sur la mise en œuvre de l'ITIE et la campagne "Publiez ce que vous payez" au Burkina Faso

Résolution finale

A l'initiative de l'Organisation pour le Renforcement des Capacités de Développement (ORCADE), tête de file de la Coalition nationale sur les Mines (Min' Alerte), Ouagadougou a abrité du 2 au 4 avril 2009, un atelier de formation et d'information sur la mise en œuvre de l'ITIE et la campagne "Publiez ce que vous payez".

L'atelier a connu la participation d'une soixantaine de personnes issues:

- d'organisations de la société civile oeuvrant dans les domaines suivants: environnement, droits humains, santé, eau et assainissement, syndicats des travailleurs;
- des élus nationaux (Députés);
- des élus locaux (notamment des maires des communes abritant les mines);
- des journalistes;
- des représentants des communautés abritant les mines;
- des représentants du Comité de pilotage de l'ITIE/Burkina Faso.

Des organisations de la société civile des pays de l'Afrique de l'Ouest ont également participé à l'atelier. Il s'agit du Ghana, de la Guinée Conakry, du Mali et du Niger.

Le but de la rencontre de Ouagadougou était de permettre aux participants de mesurer les enjeux et les défis qui les attendent dans le cadre des activités de l'ITIE et de la campagne PCQVP et d'envisager des stratégies pour les surmonter. Ce travail, pour surmonter les défis au Burkina Faso, ne saurait se faire sans une mise en commun des efforts des initiatives similaires au niveau régional et international à travers un réseautage efficace.

LES TRAVAUX DE L'ATELIER.

Les travaux ont été marqués par trois temps:

- 1/ la cérémonie officielle d'ouverture;
- 2/ les travaux en plénière;
- 3/ la clôture.

De la cérémonie officielle d'ouverture

L'ouverture a été marquée par deux interventions:

- a) le mot de bienvenue du Directeur exécutif de ORCADE;
- b) le discours d'ouverture de Monsieur le Secrétaire permanent de l'ITIE;

Dans son mot de bienvenue, le Directeur exécutif d'ORCADE a mis l'accent sur la nécessité pour les organisations de la société civile de se mobiliser pour le succès de cette Initiative.

Dans le discours d'ouverture, le Secrétaire permanent de l'ITIE/Burkina Faso a indiqué que le Burkina Faso fait aujourd'hui partie des pays africains riches en ressources naturelles en général, et en ressources minières en particulier et qu'il faut œuvrer à éviter ce que l'on dénomme «la malédiction des ressources naturelles», en adhérant à l'ITIE.

Des travaux en plénière

Les travaux des trois jours se sont déroulés en plénière et marqués par des communications et parfois sous forme de panel.

- Le premier jour a été consacré à **“Mine et économie”**;
- Les travaux du deuxième jour ont porté sur **“l'Initiative pour la Transparence dans les Industries extractives”** (ITIE). A cet effet, un film a été projeté et les participants ont pu découvrir les conséquences de l'exploitation minière sur les communautés de base. Il s'agit notamment de la destruction de l'environnement, de la marginalisation des populations, des pillages des ressources en eau, des promesses non tenues de la part des sociétés minières et de l'Etat, quant à l'emploi des jeunes par exemple.
- Le troisième jour a porté sur **“Publiez ce que vous payez”**. Ainsi, après avoir suivi les communications, notamment celle portant sur les principes et les critères de l'ITIE, présentée par le Secrétaire permanent de l'ITIE/Burkina Faso, les participants ont fait une analyse des critères et principes dans le contexte burkinabè et des observations y ont été apportées.

Du résumé des travaux, on peut retenir que:

- le sous sol burkinabè est riche de plusieurs minéraux. Plus de 70 000 km² sont réputés riches en roches volcano sédimentaires favorables. Mais seul l'or connaît aujourd'hui une exploitation industrielle, avec sept sociétés minières en activité et de nombreux permis de recherche délivrés;
- le code minier est l'un des plus attractifs de la sous région;
- le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté constitue la référence au Burkina Faso et le secteur minier s'inscrit dans ce cadre qui vise la croissance économique et la réduction de la pauvreté;
- le secteur minier est sensé rapporter 100 milliards de FCFA au budget de l'Etat en 2009 et 150 milliards en 2015;
- le contexte juridique et judiciaire du Burkina Faso reste marqué par la dépendance des institutions judiciaires et la corruption;
- la volonté politique du Burkina Faso de réussir le processus, le pays étant déjà pays inscrit;
- le rôle important des différentes parties dans la mise en œuvre de l'ITIE, notamment une meilleure représentativité de la société civile dans les organes nationaux (comité de supervision, comité de pilotage).

Les participants du Ghana, de la Guinée, du Mali et du Niger ont partagé les expériences de la société civile de leurs pays respectifs dans le domaine minier en général, de l'ITIE et de Publiez ce que vous payez en particulier.

Il est à noter que toutes les communications ont donné lieu à des débats très nourris, qui témoignent de la vitalité et de l'intérêt que la société civile burkinabè porte sur les activités minières.

Les participants ont surtout exprimé leurs inquiétudes sur le système d'exploitation minière au Burkina Faso qui ne prend pas en compte les intérêts des populations à la base, voire des intérêts nationaux. Ils ont également relevé les insuffisances du processus ITIE qui n'a pas dans son champ, les aspects tels que la publication des contrats, l'utilisation des recettes issues des recettes minières, les préoccupations des communautés de base, etc.

A l'issue des travaux, les participants ont pris les résolutions suivantes:

- les organisations de la société civile pèseront de toute leur poids dans le processus ITIE;
- les organisations de la société civile s'engagent à participer activement à la relecture des différents textes juridiques (code minier, code de l'environnement, code forestier...) relatifs à l'exploitation minière;
- les organisations de la société civile poursuivront leur rôle de contre-pouvoir, au niveau local et national, pour la prise en compte des intérêts locaux et nationaux;
- les organisations de la société civile travailleront à professionnaliser davantage dans les différents secteurs de l'exploitation minière ;
- les organisations de la société civile s'engageront dans la coalition « publiez ce que vous payez », pour défendre les intérêts des populations.

Les participants ont en outre formulé des recommandations:

A l'endroit des autorités nationales

- Adopter une politique minière qui prenne en compte les intérêts locaux et nationaux ;**
- Relire les textes relatifs au cadre juridique et réglementaire en harmonie avec la décentralisation.**

- Relire de façon concertée les décrets et arrêtés relatifs à la composition des structures de l'ITIE (comité de supervision et comité de pilotage);

A l'endroit des élus locaux des sites miniers

- Travailler à la création d'un cadre de concertation au niveau local en vue de renforcer leurs capacités et d'échanger régulièrement sur la défense des intérêts de leurs communautés
- Travailler à renforcer les capacités d'analyse et de compréhension des problèmes miniers.

Les participants ont par ailleurs déploré l'indifférence, voire le mépris dont ils ont été l'objet de la part des responsables du ministère en charge des Mines, qui, en dépit des invitations, n'ont répondu à l'invitation de la société civile.

Ils ont par contre salué la disponibilité du Secrétaire permanent de l'ITIE Burkina Faso pour sa disponibilité et sa contribution au renforcement des capacités de la société civile dans le domaine minier.

Les participants ont adressé leurs remerciements au Directeur exécutif de ORCADE pour l'heureuse initiative de son organisation. Ils ont en outre adressé leurs reconnaissances à l'organisme OSIWA, pour l'appui financier dans l'organisation de l'atelier.

Les participants ont invité l'ONG ORCADE à poursuivre l'œuvre entreprise pour la mise en route de la coalition «Publiez ce que vous payez» au Burkina Faso et appelé les différentes organisations de la société civile à se joindre à cette lutte.

Fait à Ouagadougou le 4 avril 2009

Les participants